

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **36 (1944)**

Heft 7

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

36^{me} année

Juillet 1944

N° 7

Prestations actuelles et problèmes d'après-guerre pour l'agriculture suisse.

Par *Fritz Gmür*,

collaborateur de l'OGA pour les questions des salariés.

Notre situation alimentaire dans la cinquième année de guerre se détache avantageusement, dans une atmosphère plus calme, sur l'arrière-plan constitué par les souvenirs des années d'après-guerre 1918-1919: à ce moment-là, le ravitaillement en lait de nos grandes agglomérations était défectueux, le renchérissement accéléré constituait un « moyen de rationnement » opérant certes, mais combien lourd de conséquences et la réglementation de la consommation n'était pas satisfaisante au point de vue social. Comparé à celui des nombreux pays européens qui souffrent de la faim, le ravitaillement alimentaire de notre pays peut être considéré comme relativement favorable. Nous ne sommes pas seulement redevables de cette situation aux particuliers et aux autorités qui, en prévision de l'évolution possible des événements, ont sagement constitué des stocks importants, mais aussi à la ténacité des dirigeants de notre politique des importations et aux nombreuses mesures réglementant la production et la consommation des produits agricoles. N'oublions pas de rappeler que l'État a pu compter sur l'appui compréhensif des organisations et que nos paysans fournissent des efforts soutenus.

I.

Plus la guerre dure, plus on constate que la production indigène constitue le fondement de notre alimentation nationale. Dans ce domaine, la législation sur les alcools et les céréales préparèrent la voie il y a une douzaine d'années déjà. Depuis longtemps, les agriculteurs cherchent à développer et à améliorer l'alimentation de notre peuple grâce aux produits indigènes: par l'application